

**Musée Royal de l'Afrique Centrale  
Département de Zoologie Africaine  
Ichtyologie / Fishbase**

**Stage de formation sur FishBase et la taxinomie des poissons 2016**

organisé par le Département de zoologie africaine – unité d'ichtyologie

**Appel à candidatures pour 5 bourses**

**Date d'ouverture des inscriptions: 19/10/2015**

**Date de clôture des inscriptions: 06/12/2015**

**Formation: 07/03/2016 -- 27/05/2016**

**1. Contexte**

Le Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC) fait partie du Consortium FishBase et est responsable pour les données relatives aux poissons d'eau douce et saumâtres d'Afrique.

FishBase est actuellement la plus importante encyclopédie on-line sur les poissons. Elle contient également de nombreux outils destinés aux ichthyologues et biologistes de pêche. Le programme FishBase du MRAC comprend, entre autres, une remise à jour continue des informations scientifiques sur la faune ichthyologique d'Afrique.

En qualité de membre du Consortium FishBase et grâce à un accord avec la Coopération au Développement Belge, le MRAC octroie **5 bourses de stage pour un programme de formation<sup>1</sup>** axé sur l'utilisation de FishBase et sur la taxinomie des poissons africains.

**2. Caractéristiques**

Le programme de formation comprend les éléments suivants :

- Une **description détaillée de FishBase** sous tous ses aspects, afin d'illustrer son caractère encyclopédique et de permettre l'utilisation de tous les outils.

<sup>1</sup> Réalisation du programme sous réserve d'approbation budgétaire par la Coopération Belge au Développement

- Une **formation sur la taxinomie des poissons africains**, à savoir : des exercices d'identification, l'utilisation des clés taxinomiques, l'organisation de collections, l'examen morphologique de spécimens et l'analyse de données recueillies.
- Une **étude de cas** basée sur des données de FishBase ou sur un taxon pour lequel des problèmes taxinomiques seraient relevés dans FishBase ou les collections du Musée.

Au cours de cette formation, l'accent sera mis principalement sur les données relatives à la biodiversité des poissons et à leur intégration dans FishBase, l'utilisation de FishBase et enfin les contributions possibles à FishBase.

En effet, le contexte des contributions peut varier et concerner aussi bien la connaissance des noms communs, l'écologie des poissons, les statistiques de pêche, l'aquaculture que d'autres domaines de l'ichtyologie.

Suite à cette formation, les candidats sélectionnés seront capables d'apporter leur propre contribution à l'étude de la biologie des poissons et de poursuivre leur travail avec FishBase. Ils seront encouragés à partager leurs nouvelles connaissances avec les usagers locaux, à contribuer à l'enrichissement de la base de données et à sa mise à jour, et à favoriser l'utilisation de FishBase comme source d'information et outil dans les études sur la pêche.

Une collaboration à long terme est envisagée entre le candidat, son institut d'origine, le MRAC et le programme FishBase.

Pour plus d'informations visitez le site web du stage : <http://fishbase.africamuseum.be>.

### 3. Groupe cible

Les scientifiques africains avec un intérêt et une expertise dans le domaine des poissons africains, de préférence dans les poissons d'eau douces et saumâtres et leur biologie.

### 4. Critères d'éligibilité

- Seules les candidatures de **scientifiques africains** et liés à une institution, un ministère, un centre de recherche ou une université publics pourront être prises en considération. Les candidatures d'experts, personnes indépendantes ou émanant d'instituts privés ou ONGs ne pourront donc pas être retenues.
- Les candidats doivent être originaires et résider dans l'**un des pays suivants** (pays partenaires de la coopération belge) : Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, RD Congo, Rwanda, Sénégal, Togo.
- **Limite d'âge** pour la participation : 45 ans ( au moment de la formation).
- Les scientifiques n'ayant pas de **diplôme de maîtrise** ou de **doctorat** devront démontrer une expérience professionnelle consistante en relation avec l'ichtyologie.
- **Maîtrise des langues** : Cet appel à candidatures est destiné aux scientifiques des pays d'Afrique **francophone** subsaharienne suivant la liste définie ci-dessus. Une session anglophone sera organisée en 2017. Une bonne maîtrise du français est exigée si ce n'est pas la langue maternelle ou d'éducation du candidat. Une connaissance de base de l'anglais est un avantage.

L'évaluation des candidatures portera sur l'examen du Curriculum Vitae du candidat mais aussi sur les réponses aux questions suivantes :

- Quels sont les bénéfices directs ou indirects que cette formation apportera au candidat dans ses recherches futures sur la biodiversité des poissons? Quelles sont ses intentions quant à l'utilisation de FishBase et son apport à la base de données?

- Quelles sont les perspectives d'une collaboration continue entre le candidat, son institution et le MRAC? Quels bénéfices réciproques peuvent être attendus de cette collaboration?

Toutes les candidatures seront soumises à l'évaluation d'experts internes du MRAC.

Les responsables de la formation pourront formuler des conditions spécifiques pour le partage et l'utilisation des données existantes avec les candidats sélectionnés.

Cette formation insiste sur l'importance du partage des connaissances acquises par les participants au sein de leur institution. Par conséquent, les candidatures venant d'institutions dont un de leur membre du personnel a déjà bénéficié de cette formation ne seront pas prioritaires.

Le MRAC encourage la participation des femmes dans ses programmes de formation, bien que les dossiers seront évalués sur une base d'égalité.

## 5. Soumission de la candidature

Pour être complet, le dossier de candidature devra contenir les éléments suivants :

1. Le **formulaire de candidature** daté et signé. Téléchargement du formulaire est possible via le site du MRAC :

[http://www.africamuseum.be/research/biology/vertebrates/ichthyology/fishbaseRMCA/training?set\\_language=fr&cl=fr](http://www.africamuseum.be/research/biology/vertebrates/ichthyology/fishbaseRMCA/training?set_language=fr&cl=fr) OU

<http://www.africamuseum.be/museum/research/biology/vertebrates/ichthyology/fishbaseRMCA/downloads>

2. Une **lettre de motivation** mentionnant :

- les raisons pour lesquelles vous vous considérez comme un bon candidat pour cette formation,
- les bénéfices que la formation apportera à votre institut d'origine (décrire l'impact estimé en termes d'amélioration des performances de votre institution),
- le degré de bénéfices directs et indirects que la formation vous apportera dans vos recherches futures sur la biodiversité des poissons,
- vos intentions quant à l'utilisation de FishBase et votre apport possible à la base de données,
- vos possibilités de partage de connaissances avec vos collègues par l'organisation de séances d'information ou autre. Avec estimation du nombre de personnes qui pourraient bénéficier de cette divulgation ,
- les perspectives d'une collaboration continue entre vous, votre institution d'origine et le MRAC.

3. Une **lettre d'autorisation de votre employeur** (institut de recherche, ministère, université, ...) quant à votre participation au programme de formation, confirmant votre fonction actuelle dans l'institution, décrivant l'impact estimé de la formation sur les performances de l'institution et s'engageant à utiliser les nouvelles compétences acquises. Cette lettre devra être signée et datée (avec le cachet de l'institution). Le nom, la fonction et les coordonnées de l'auteur (email, téléphone) de la lettre d'autorisation devront être clairement mentionnés.

4. Une **lettre de recommandation** précisant, entre autres, les raisons pour lesquelles vous seriez particulièrement indiqué pour suivre cette formation. Cette lettre devra être signée et datée. Le nom, la fonction et les coordonnées (email, téléphone) de l'auteur de la lettre devront être clairement mentionnés. La lettre de recommandation devra être envoyée directement par la personne faisant la recommandation à l'adresse email suivante : [muriel.van.nuffel@africamuseum.be](mailto:muriel.van.nuffel@africamuseum.be).

5. Une **photocopie des diplômes** pertinents,

6. 1 **photo d'identité** récente.

Seuls les dossiers de candidature complets seront pris en considération. Aucun document complémentaire transmis ultérieurement ne pourra être pris en considération, sauf sur requête expresse du MRAC.

**Le dossier complet de candidature doit nous parvenir sous format de fichier PDF uniquement à l'adresse email suivante le 06 décembre 2015 avant minuit (GMT+2) : [callfishbase@africanmuseum.be](mailto:callfishbase@africanmuseum.be)**

Si vous ne pouvez pas envoyer votre dossier par email, une copie papier de votre dossier peut nous être envoyée à l'adresse postale suivante mais elle devra également nous parvenir avant la date limite :

A l'attention de Mme Muriel Van Nuffel  
Coordinatrice stages et visites d'études  
Musée Royal de l'Afrique Centrale  
Leuvensesteenweg 13  
B 3080 Tervuren - Belgique  
Tel : +32.(0)2.769.53.42 Fax : +32.(0)2.769.52.42

L'accusé de réception de l'envoi de la candidature ne se fera que par le biais d'un email à l'adresse e-mail mentionnée dans le formulaire de candidature.

Les candidats seront informés personnellement du résultat de la sélection début 2016.

Attention! Aucun document envoyé dans le cadre de cet appel à candidatures ne pourra être renvoyé à son expéditeur.

## **6. Conditions de la bourse**

- **Durée:** la durée totale de la formation est de 12 semaines, du 07 mars 2016 au 27 mai 2016. Les candidats sélectionnés devront être disponibles pour participer à l'entièreté de la formation et devront arriver en Belgique pour le premier jour de la formation.
- **Frais de voyage:** le MRAC mettra à la disposition du candidat un billet d'avion aller-retour (classe économique). Certains frais liés à l'obtention du visa pourront être remboursés.
- **Allocations:**
  - une allocation journalière de subsistance de 43€ permet de couvrir les frais de nourriture, de déplacements et les dépenses personnelles du candidat,
  - une allocation pour l'achat de matériel didactique permettra de fournir aux stagiaires le matériel pédagogique nécessaire au stage,
  - l'organisation et le coût du logement est à charge du MRAC.
- **Assurances:** tout bénéficiaire d'une bourse du MRAC dispose d'une couverture « soins de santé », « responsabilité civile » et « rapatriement » pendant toute la durée de son séjour en Belgique qui cadre avec la formation.

**Les conditions de la bourse ne sont pas négociables et l'acceptation de ces conditions conditionnera la sélection finale des candidats.**